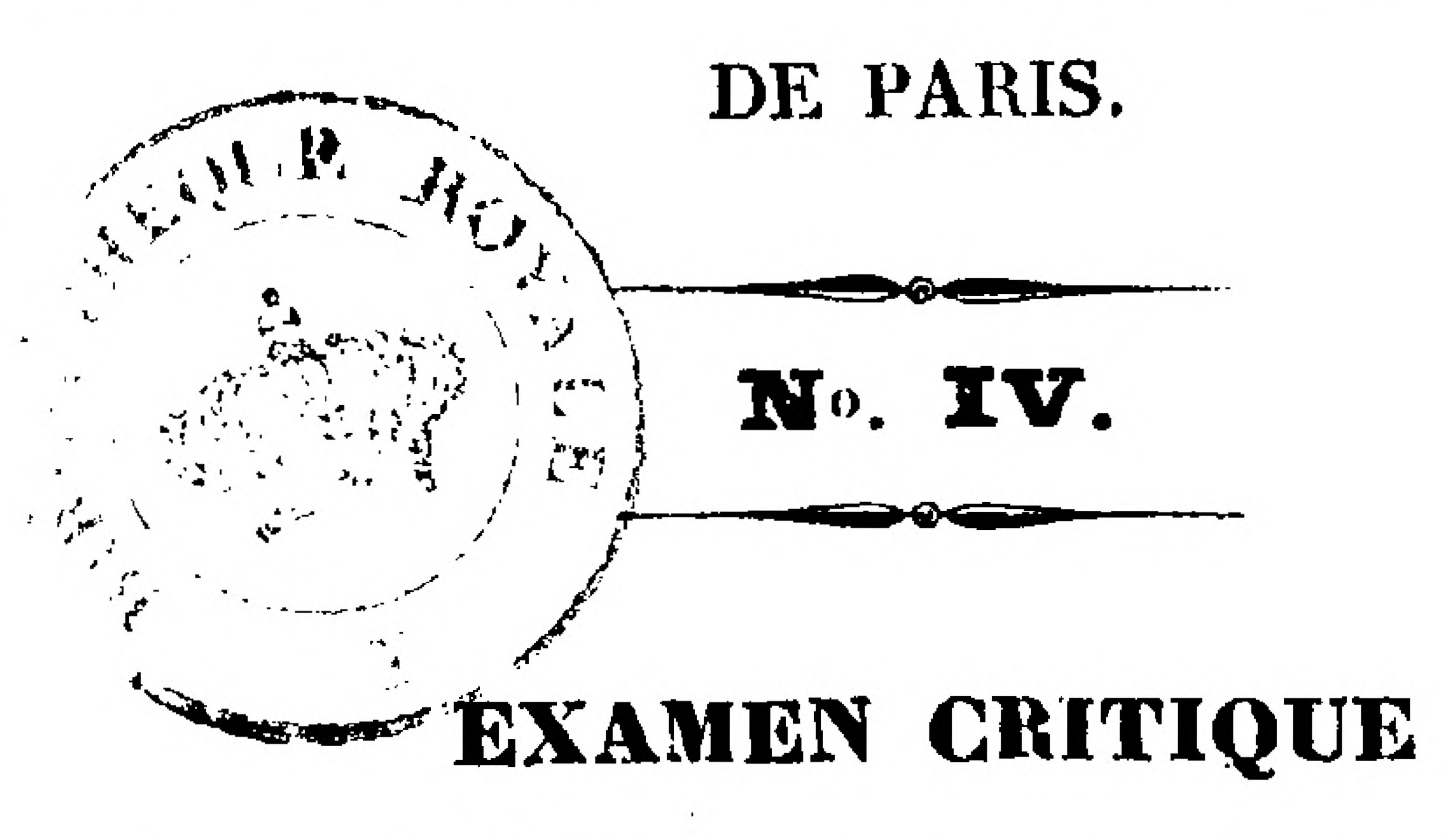
JOURNAL

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.



N°. IV.

EXAMEN CRITIQUE

DE LA CLASSIFICATION DES FACULTÉS CÉRÉBRALES ADOPTÉE PAR GALL ET SPURZHEIM,

ET DES DÉNOMINATIONS IMPOSÉES A CES FACULTÉS;

Précédé de quelques Considérations sur les études phrénologiques,

PAR LE DOCTEUR SARLANDIÈRE.

LA Phrénologie est une science qui partage encore aujourd'hui l'opinion du monde savant. Les uns croient avec la foi la plus absolue à l'existence de la doctrine de Gall; d'autres la rejettent entièrement: le plus grand nombre doute. On ne peut cependant pas se refuser à voir dans cette doctrine si importante pour la philosophie, la législation et l'éducation de l'homme, un fondement réel de science, puisqu'elle repose sur des faits nombreux, accumulés depuis plus de cinquante ans. Gall, avec une infatigable activité et un esprit d'observation peu ordinaire, a créé cette

science et l'a accréditée au milieu des persécutions de ce que toute l'Europe a eu de plus puissant et de plus influent en pouvoir et en savoir. Son disciple et savant collaborateur Spurzheim a consacré à la consolider sa vie tout entière avec un désintéressement absolu ; lui, dissident et séparé de Gall depuis nombre d'années, qui aurait pu avec son génie, s'il n'eût été si consciencieux et si convaincu, renverser les fondemens de la science et la reconstruire sur un nouveau plan, et qui cependant, loin d'altérer la doctrine de son maître, a voué toutes ses forces à l'étayer de nouvelles preuves et à la faire briller de tout l'éclat de sa religieuse et tolérante philosophie ; adoucissant par-là l'âpreté des préceptes du fondateur, son fatalisme et le rigorisme qui l'a fait si souvent regarder comme matérialiste. Cependant, devant l'existence de ces deux hommes, consacrée à accumuler tant de faits, nul ne s'est senti assez fort pour venir détruire cette doctrine avec des faits plus nombreux ou d'une plus haute valeur. Comment se fait-il donc que les opinions soient encore si partagées? Serait-ce indifférence pour des matières d'un ordre si relevé ? Cela n'est pas croyable ; c'est plutôt insuffisance de moyens exacts pour établir les preuves ou pour poser les objections : je suis depuis long-temps, avec mon esprit positif, dominé par l'idée d'arriver aux moyens de faire cesser toute incertitude à l'égard de cette science, et je m'aperçois que je n'ai pas entrepris une tâche peu difficile ; néanmoins, depuis plus de deux ans, je m'occupe sans relâche à la confection et au perfectionnement d'un instrument propre à mesurer, non seulement toutes les régions de la partie supérieure du cerveau, mais encore celles de la base de cet organe, e

tous les bustes ou crânes qui garnissent nos cabinets phrénologiques sont déjà presque entièrement mesurés. Je donnerai dans peu à cet égard des renseignemens pleins d'intérêt sur cette laborieuse opération, et qui serviront, j'ose le croire, à rectifier plusieurs points de phrénologie qui impliquent contradiction, et à rendre cette science toute mathématique.

En attendant que ce travail s'achève, je crois devoir fixer l'attention sur la manière dont on doit étudier la phrénologie et introduire plus de précision dans la classification des facultés et les dénominations par lesquelles on les a désignées jusqu'à ce jour. Avant de passer à l'examen critique des dénominations et de la classification organique, il est essentiel de déterminer comment les manifestations de ces facultés s'opèrent et comment on peut arriver sûrement à leur appréciation. Les personnes peu versées dans la science phrénologique commettent plusieurs erreurs graves, et entre autres les suivantes:

1o. Elles croient que, pour qu'une faculté existe, le crâne doit présenter à l'œil ou au toucher une *bosse*, c'est-à-dire une protubérance arrondie, formant une élévation circonscrite : ce qui ne pourrait avoir lieu que pour le développement d'un organe isolé, et ne serait jamais appréciable lorsque plusieurs organes voisins viendraient à rendre saillante une région étendue du crâne ;

2o. Aussitôt qu'elles se sont assurées qu'il y a proéminence du crâne à un endroit qui correspond à une faculté, elles commettent la faute bien plus grave d'isoler cette proéminence de toute autre qui serait destinée à en modifier l'action ou même à la neutrali-

ser (1), en décidant que tel penchant, tel sentiment ou tel talent doit exister de fait chez l'individu porteur de cette proéminence, sous peine de déclarer la phrénologie fautive.

Ces deux erreurs (surtout la dernière) sont la cause de toutes les fautes où tombent les personnes qui n'ont pas étudié la phrénologie à fond. Pour faire comprendre combien une telle erreur fourvoie, il me suffira d'une observation bien simple. N'est-il pas vrai que si la partie la plus proéminente du crâne chez une personne, décelait (sans avoir égard aux autres parties cérébrales) le caractère d'un individu, il n'y aurait que trente-sept types de caractère humain, en supposant que la phrénologie se restreigne aux trente-sept facultés cérébrales présentement découvertes? Or, l'expérience prouve que la diversité des caractères est infiniment plus grande : il ne faut donc pas affirmer que telle personne qui a telle bosse ou telle proéminence aura tel caractère ; mais il faudra tenir compte du développement plus ou moins marqué de toutes les autres parties cérébrales, et ne former de conjectures, qu'après avoir compris toutes les modifications que viendront apporter certains organes qui renforceront l'action de l'organe le plus développé, ou qui le neutraliseront, ou enfin qui changeront la nature de sa manifestation par la combinaison de facultés différentes, etc..... On conçoit par là qu'au lieu de restreindre à trente-sept le nombre des caractères humains, ce

(1) D'après les objections qui m'ont été faites dans la Société phrénologique à l'occasion du mot neutraliser, et pour ne pas laisser d'équivoque dans l'esprit, je dois déclarer que partout où ce mot se trouvera, on doit entendre contrebalancer, et non annihiler l'action d'autres organes.

nombre devra être étendu à l'infini, eu égard à toutes les combinaisons de ces trente-sept facultés entre elles et à toutes les nuances qui peuvent caractériser le plus ou moins de saillie de chacun des organes, soit par rapport à eux-mêmes, soit par rapport à leurs antagonistes ou *neutralisateurs*, soit par rapport aux organes développés simultanément et qui renforcent ou aident leur action.

La connaissance phrénologique du caractère d'un individu consiste donc, pour la cranioscopie, dans l'examen simultané de toutes les régions du crâne, non pour découvrir l'organe le plus saillant et porter son jugement immédiatement après cette découverte; mais, pour juger du degré d'activité de toutes ces parties, tant à raison de leur développement respectif qu'à raison de leur action neutralisante, activante ou modificatrice, et obtenir ensuite un résultat calculé sur toutes ces données.

On voit par-là qu'établir un pronostic phrénologique exact n'est pas une chose si facile. Ce principe du mode d'investigation posé, il convient maintenant d'examiner la valeur des termes par lesquels on désigne chaque faculté, pour ensuite les ranger d'après la classification la plus naturelle.

Avant l'année 1805, Gall avait déjà découvert vingt-six organes, qu'il avait dénommés organes de l'amour physique, de la tendresse pour les enfans ou les petits, de l'amitié ou de l'attachement, de la passion de se battre, du penchant au meurtre, de la ruse, du penchant au vol, de la bonté, de la faculté de représenter ou d'imiter, de l'ambition ou de la vanité, de la constance ou de la fermeté, de la mémoire des choses, de celle des lieux, de celle des personnes, des cou-

leurs, des tons, des nombres, des mots, des langues, des arts, de la circonspection, de l'élévation, de l'esprit de comparaison, de la pénétration métaphysique, de la sagacité, de la théosophie; et il ne suivit aucun ordre dans la description. C'est au professeur Bischoff, de Berlin, qu'est dû l'ordre numérique dans lequel je viens de citer ces organes. Gall avait encore admis primitivement quelques autres organes, mais qu'il supprima bientôt; tel est celui de la générosité, qu'il plaçait au-dessus du sourcil. D'autres organes avaient été mal interprétés et avaient reçu des dénominations vicieuses: c'est ainsi qu'il regarda dans le principe l'organe de la tendresse pour les enfans comme étant celui de la sensibilité. Il avait regardé aussi l'organe de l'amour physique comme étant celui de la faculté procréatrice, et l'organe de la passion de se battre comme étant celui du courage. Lui et Spurzheim opérèrent encore dans la suite divers changemens: c'est ainsi que l'organe du penchant au meurtre fut nommé organe du penchant à la destruction; celui de la ruse, organe du penchant à cacher; celui du vol, organe de l'amour de la propriété; celui des arts, organe de la mécanique, et plus tard organe de la dextérité dans les arts: plus tard encore il fut nommé organe de l'aptitude à construire; celui de la pénétration métaphysique fut nommé par Spurzheim, organe de la causalité; celui de la sagacité, esprit caustique, et celui de la théosophie, organe de la vénération. D'autres organes ont été encore découverts depuis, et ils sont presque tous dus à Spurzheim: ce sont les organes de l'attachement à l'habitation, de la justice, de l'espérance, de l'amour du merveilleux, de l'idéalité (ces deux organes formaient, selon Gall, le talent poéti-

que), de l'individualité, des phénomènes, qu'il appelait aussi de l'éventualité (cet organe et le précédent formaient l'organe de la mémoire des choses, selon Gall), de l'étendue, de la pesanteur, de l'ordre, du temps ou de la durée, et en dernier lieu, de la voracité ou *alimentivité* et de l'amour de la vie. L'existence de ces deux derniers organes n'est, selon Spurzheim, pas encore bien constatée. Repassons maintenant ces organes en détail, et comparons leurs dénominations avec les manifestations auxquelles ils donnent lieu.

1. Amour physique n'exprime qu'une nuance de cet organe, qui agit manifestement depuis le satyriasis le plus obscène jusqu'au sentiment de l'amour platonique le plus délicat ; il n'est que modifié dans l'infinité de ses nuances intermédiaires par toutes les autres facultés qui, agissant selon leur degré d'énergie, amènent des combinaisons différentes ; le mot *amativité*, inventé par Spurzheim, conviendrait mieux, s'il était admissible dans notre langue ; mais c'est un véritable barbarisme. Le mot ÉROTISME, qui est en usage dans la langue et qui est énergique et court, convient beaucoup mieux, à moins qu'on ne préfère se servir d'une périphrase et dire penchant à l'amour sexuel, ce qui serait peut-être encore plus correct.

2. PHILOGÉNITURE, adopté en dernier lieu par Gall et par Spurzheim, est un bon terme pour exprimer la tendresse pour les enfans ou les petits ; si l'on veut se servir de périphrase, on peut dire amour maternel et paternel.

3. L'ATTACHEMENT A L'HABITATION ou amour casanier, peut rester ainsi nommé ; Spurzheim l'avait désigné par le mot *habitativité* qui est un barbarisme.

4. Attachement amical ou amitié est une bonne dé-

nomination qui doit être conservée ; celle d'*affectionivité* que Spurzheim lui avait donnée est inadmissible.

5. La passion de se battre, qui avait été improprement nommée courage, est mieux exprimée PENCHANT A LA RIXE qui avait été aussi donné par Gall, ou CARACTÈRE QUERELLEUR ; car ces termes sont plus propres à exprimer toutes les nuances d'activité de l'organe qui en est le siége et qui ne dispose à combattre que quand il agit avec l'organe de la destruction : le mot *combativité* par Spurzheim est impropre et doit être rejeté. L'instinct de la défense de soi-même, dénomination par laquelle on avait désigné la faculté mise en jeu par cet organe, est le résultat de la combinaison des organes de la rixe et de la destruction avec plusieurs autres facultés affectives se rapportant à soi, telles que la vanité, la circonspection, l'estime de soi, etc.... Ce qui constitue le courage est aussi une combinaison des organes de la rixe et de la destruction joints à l'action de quelques sentimens moraux et au peu d'activité de certaines facultés d'égoïsme.

6. Le penchant au meurtre ne s'applique qu'aux personnes ou aux animaux, moyennant la combinaison résultant de l'activité de certains autres organes, tels que l'individualisme, l'opiniâtreté dans la haine ou l'aversion, penchant dont je parlerai plus tard, et le défaut d'activité de plusieurs facultés d'attachement, de conscience et de bienveillance, tels que la philogéniture pour ceux qui commettent des infanticides ; l'amitié, la vénération, la justice, la bonté, pour ceux qui commettent des homicides ; l'association d'action avec l'organe de l'appétit carnassier pour les chasseurs. Le mot DESTRUCTION convient mieux à cet organe, car il ne porte

pas toujours à tuer, mais souvent à briser les choses, à ravager les contrées, incendier, etc. Le mot *destructivité* doit être rejeté.

7. Le talent pour les arts, qui a été ensuite appelé talent pour la mécanique, et à qui il convient mieux de donner le nom de talent pour la CONSTRUCTION ou de DEXTÉRITÉ POUR LES ARTS, qui ont été imposés par Spurzhiem, a été aussi désigné par ce dernier par le mot impropre de *constructivité*.

8. Le penchant au vol ne s'applique qu'à une nuance ou plutôt à un des moyens d'acquérir la propriété, et donne l'idée d'une mauvaise action, tandis qu'il est reconnu que l'organe qui en est le siége, est nécessaire aux négocians, aux économistes, et que son absence dispose à la prodigalité, au défaut d'attachement, et à l'insouciance pour acquérir. Le mot APPROPRIATION ou amour de la propriété lui convient mieux ; Spurzheim avait imaginé pour désigner cet organe, les mots *acquisivité* et *convoitivité*, qui doivent être rejetés ; le mot convoitise convenait mieux, et exprime parfaitement le désir d'avoir ou d'acquérir, par lesquels ce médecin a quelquefois désigné les manifestations de cet organe.

9. Le penchant à la RUSE ou à cacher est assez correct ; on pourrait le rendre aussi par le mot dissimulation. Celui de *secrétivité* est ridicule.

10. Élévation et orgueil conviennent moins qu'AMOUR-PROPRE OU ESTIME DE SOI, noms qui ont été donnés au même organe, qui est aussi l'organe de la domination et de l'insubordination. Ces épithètes désignent autant de nuances d'une même faculté appartenant à la série des penchans d'égoïsme ; élévation suppose l'action simultanée des plus nobles sentimens moraux, et

exclut les penchans d'aversion ; orgueil, est une combinaison de l'amour-propre avec l'absence des penchans d'attachement : la domination et l'insubordination, outre le peu d'activité des penchans d'attachement qu'ils supposent, nécessitent encore l'absence d'activité de l'organe de la vénération et de celui de la mansuétude.

11. Ambition convient moins que VANITÉ OU AMOUR DE L'APPROBATION, qui ont été donnés au même organe ; ambition est une combinaison de l'amour-propre avec le désir d'avoir ou convoitise. Le mot *approbativité* doit être rejeté avec les autres barbarismes.

12. CIRCONSPECTION, est une dénomination parfaitement appliquée et peint bien la crainte de se compromettre ; l'irrésolution, la retenue dans tous les actes ou les déterminations, manifestations propres à cet organe, qui est éminemment modérateur et en quelque sorte neutralisateur de tous les organes très actifs, et surtout en ce qui concerne les facultés affectives.

13. La bonté, dont Spurzheim avait changé le nom, je ne sais pourquoi, en celui de bienveillance, et que Gall avait aussi désignée du nom de *débonnaireté*, afin qu'on ne se méprît pas sur son intention, est mieux appelé MANSUÉTUDE. En effet, bienveillance indique toujours (je m'en suis assuré), une combinaison de la douceur avec les facultés affectives d'attachement, et lorsque les penchans d'attachement n'agissent pas ou sont faibles, cet organe devient un neutralisateur des facultés affectives d'égoïsme, et surtout de celles d'aversion ; on désigne vulgairement les individus ainsi organisés, par les noms ironiques de bonhomme, d'esprit crédule, de

bonne bête ; et si toutes les facultés affectives sont faibles, les manifestations de cet organe rendent incapable d'aimer, de nuire et de s'estimer ou de faire valoir ses talens.

14. La théosophie, qui a été mieux nommée par Spurzheim VÉNÉRATION, est en effet l'organe du respect, soit pour les objets placés au-dessus de notre portée physique, soit pour les hommes, soit pour les choses. Théosophie n'exprime que le respect religieux, et dans cette nuance, il doit être accompagné d'un certain degré d'activité de l'organe de l'esprit métaphysique ; quand il s'applique aux hommes, les facultés d'attachement doivent agir simultanément, et celles d'égoïsme et d'aversion, être neutralisées ; Spurzheim a quelquefois appelé cet organe *religiosité.*

15. Constance ou fermeté est encore mieux rendu par PERSÉVÉRANCE, imposé par Spurzheim ; c'est une faculté morale, et il faut plutôt entendre persévérance dans le bien, que dans le mal ; je crois qu'il existe un autre organe pour le mal ou l'esprit haineux ; j'en parlerai plus loin. Fermeté indique la combinaison avec quelqu'organe d'opposition affectif ou moral, tels que le caractère querelleur, le sentiment de justice, etc. ; cet organe peut devenir neutralisateur, en ce sens qu'il résiste aux velléités de certains penchans quand des organes moraux et intellectuels sont intéressés à faire triompher leur cause ; mais il agit souvent aussi comme auxiliaire en augmentant et soutenant l'action d'autres organes.

16. JUSTICE, qui a été aussi appelée par Spurzheim, conscience, pourrait être également nommée impartialité. C'est un organe neutralisateur ou plutôt rectificateur des penchans affectifs, qu'il contrebalance ou

réprime avec plus ou moins d'énergie, selon son degré d'activité; l'appellation *conscienciosité*, que Spurzheim lui avait donnée, doit être rejetée.

17. Espérance, qui, je crois, est mieux exprimée par CONFIANCE, est encore une faculté dépendant d'un organe qui renforce l'activité de tous les autres; mais qui, comme faculté morale, s'applique moins aux penchans d'aversion, qu'à ceux d'attachement, aux facultés intellectuelles, et surtout aux sentimens moraux, car Spurzheim était bien convaincu que cet organe, développé simultanément avec la mansuétude, la vénération et la tendance au merveilleux, formait le caractère principal de toutes les têtes d'hommes qui se sont distingués par les vertus chrétiennes.

18. La TENDANCE AU MERVEILLEUX, aux illusions, que Spurzheim, dans sa prédilection pour les mots nouveaux, avait appelée *surnaturalité*, est un organe qui exagère, amplifie ou renchérit sur l'action de tous les autres organes, et dans ce sens, il est un modificateur de toutes les autres manifestations; cet organe, réuni à celui de l'idéalité, constituait selon Gall, le talent poétique; Spurzheim s'était aussi imaginé de le nommer *merveillosité*.

19. L'esprit de saillie, que Spurzheim avait aussi nommé causticité, et Gall sagacité, qu'on pourrait peut-être mieux nommer ESPRIT JOVIAL, est un organe qui paraît porter spécialement à la gaîté; tous ceux qui en sont doués, ne font pas de saillies et ne sont pas caustiques, et la sagacité est une opération de l'esprit complexe, qui suppose plutôt l'action du jugement, la finesse et la pénétration d'esprit réunies, qu'une simple disposition de ce qu'on est convenu

d'appeler sensibilité morale. Tandis qu'esprit jovial peint parfaitement cette disposition, et s'applique aux saillies comme aux autres manifestations gaies sans saillies. Esprit caustique suppose un mordant ou une méchanceté qui indique la mise en action de quelques penchans d'aversion ou d'égoïsme, c'est par conséquent le résultat d'une combinaison d'organes.

20. Idéalité, mot qui n'est pas français, a été imposé par Spurzheim à un organe qui, joint à celui de la tendance au merveilleux, formait l'organe de la poésie de Gall; l'action de cet organe représente fondamentalement la création d'idées, d'images, l'esprit d'invention, tant des objets ou des choses, que de tout ce qui a rapport à la littérature et aux sciences; le mot INVENTION ou celui d'IMAGINATION, me semblent convenir mieux au caractère de cet organe, qui a été regardé aussi comme celui de la tendance à la perfection.

21. IMITATION, est un mot qui convient parfaitement à l'organe auquel il a été donné; il porte à reproduire tout ce qui entre dans le goût de ceux qui ont tel ou tel organe développé, et dans le sens de l'action de cet organe.

22. Individualité, est un mot dont la signification en phrénologie est peu correcte; il exprime l'état d'un individu, la qualité qui le constitue tel, mais il n'exprime pas la connaissance des objets, ni l'individualisation ou l'action d'individualiser ou de personnifier, ni la mémoire des personnes et des choses qui s'expriment par un substantif, et c'est là le véritable sens qu'on a voulu attacher à la manifestation de l'organe dont il est ici question. Cette manifestation ne me semble pouvoir être bien exprimée, que par la pé-

riphrase suivante, CONNAISSANCE OU MÉMOIRE DES OBJETS ET DES INDIVIDUS, et si l'on veut absolument employer un seul mot, il faudra dire *individualisme* ou *individualisation*. Gall l'avait appelé primitivement mémoire des personnes, et plus tard en le comprenant avec le développement des organes des connaissances ou mémoires de faits, des lieux, des formes, des mots, et du sens de l'étendue, de la pesanteur et du coloris, organe de *l'éducabilité*; et en effet, c'est la facilité de connaître et de se ressouvenir de toutes ces choses qui rendent les hommes et les animaux éducables.

23. Configuration est un mot qui exprime bien la manifestation de l'organe auquel il se rapporte; mais je pense qu'il vaut mieux se servir de la désignation, CONNAISSANCE OU MÉMOIRE DES FORMES, qui est plus correcte : cet organe était dans le principe confondu avec le précédent, sous le titre de mémoire des personnes.

24. Étendue ou espace, ainsi que le mot *dimension*, sont des noms qui expriment convenablement les attributions qu'on a données à l'organe dont la manifestation est encore mieux rendue par la circonlocution suivante, APPRÉCIATION DE L'ÉTENDUE ou de la DIMENSION.

25. L'organe qui vient après est celui de l'appréciation de la PESANTEUR et de la RÉSISTANCE, qui exprime correctement les manifestations qu'on lui attribue.

26. L'APPRÉCIATION DU COLORIS, qui avait été primitivement nommée par Gall sens des couleurs, est une désignation exacte.

27. La localité, que Gall avait primitivement nommée mémoire des lieux, est en effet mieux exprimée

par CONNAISSANCE OU MÉMOIRE DES LIEUX; afin de classer sous une même section tout ce qui se retient par la mémoire, et s'acquiert par la connaissance, c'est-à-dire la simple mise en rapport, ce dont je donnerai la raison en traitant de la classification.

28. La numération, attribut de l'organe du calcul de Gall, n'est pas seulement la faculté de retenir les nombres exprimés par des chiffres, mais concerne toutes les opérations de l'arithmétique, et peut être le résultat sous le rapport arithmétique de toutes les opérations de la pensée, comme le calcul des événemens, la probabilité des réussites, la détermination de résultats et la faculté de résoudre les problêmes intellectuels. Cet organe doit être désigné par les mots APTITUDE AU CALCUL.

29. L'APTITUDE A AVOIR DE L'ORDRE OU DE L'ARRANGEMENT, désigne parfaitement la manifestation de l'organe auquel Spurzheim a donné ce nom et qui semble avoir été originairement confondu avec l'organe du calcul qui l'avoisine.

30. Faculté des phénomènes, sont des mots qui rendent mal les manifestations de l'organe que Gall avait primitivement assigné à la mémoire des choses, et qu'il comprenait en le confondant avec celui de la mémoire des personnes sous le nom d'organe de l'éducabilité ; en général les dénominations de Gall sont plus correctes que celles de Spurzheim, qui avait donné aussi à la faculté de cet organe le nom impropre d'éventualité. Le mot phénomène s'applique plus spécialement à ce qui arrive d'extraordinaire ou de rare dans la nature, et d'ailleurs, ce mot appliqué ici est vague et sans acception précise ; le mot éventualité est plus vague encore, puisqu'il exprime la qualité de

ce qui est éventuel, c'est-à-dire fondé sur un événement incertain, tandis qu'on attribue à cet organe la connaissance et la faculté de retenir dans la mémoire les faits, les anecdotes, les événemens quels qu'ils soient, les particularités de l'histoire, et en général tout ce qui peut piquer la curiosité en fait d'actes qui se sont accomplis. CONNAISSANCE OU MÉMOIRE DES FAITS, est la véritable signification qui convienne pour énoncer clairement les manifestations de cet organe, telles que la plupart des phrénologistes croient les avoir remarquées.

31. L'organe du temps me semble devoir être défini, APPRÉCIATION DE LA DURÉE ou du temps ; le mot durée me semble être plus significatif que le mot temps.

32. Ce que Gall avait primitivement nommé organe de la musique, et plus tard organe des tons, et que Spurzheim préféra appeler organe de la mélodie, doit être en effet nommé l'organe de l'APTITUDE A LA MÉLODIE. Musique est un terme trop général, et on peut parfaitement distinguer la justesse des tons sans que l'esprit soit porté à apprécier cette harmonie, cette intelligence des rapports entre les sons qui constituent la mélodie, et qui est nécessaire à la fois au compositeur, à l'exécutant et à l'auditeur appréciateur ; le talent de la musique se compose non-seulement de cette aptitude à la mélodie, mais encore de l'appréciation de la durée ou du temps pour la rectitude de la mesure de l'intelligence des différens mouvemens qui impriment le caractère grave, lent, gai, etc., de l'appréciation de l'ordre pour éviter la cacophonie, du calcul pour déterminer les effets, et en outre pour l'exécutant de la dextérité pour les arts, et pour le com-

positeur de l'esprit d'invention, de la tendance au merveilleux, de l'imitation et de l'esprit de comparaison, c'est-à-dire des facultés créatrices. Il faut encore avec toutes ces choses pour constituer le talent de la musique, l'intégrité des organes de l'audition ; il faut même plus que tout cela pour devenir un compositeur universel: ainsi le développement de l'organe de la rixe ou de l'audace est nécessaire pour les morceaux énergiques, pour la musique guerrière ; la mansuétude et les penchans d'attachement pour la musique tendre et douce, la vénération et l'esprit métaphysique pour la musique religieuse.

33. Mémoire des mots et faculté du langage sont des dénominations que Gall a attachées primitivement à deux organes distincts, dont l'un devait, selon lui, être situé à la partie inférieure et postérieure des lobes antérieurs du cerveau et poussait l'œil en avant, et l'autre devait être situé à la partie inférieure et antérieure des lobes antérieurs du cerveau et repoussait l'œil vers le bas, de manière à former un bourrelet de la paupière inférieure; mais depuis on a cru que ces manifestations devaient dépendre d'un seul organe, qui a été nommé par Spurzheim organe du langage artificiel, et qui devait présider à la communication par signes aussi bien que par la parole ; néanmoins des expériences réitérées font croire maintenant que la communication par signes dépend plutôt de l'organe de l'imitation, qui est aussi celui de la mimique, et que la partie cérébrale du fond de l'orbite est affectée à la connaissance des mots devant représenter les choses. La dénomination la plus convenable à cette manifestation me semble devoir être CONNAISSANCE OU MÉMOIRE DES MOTS à laquelle on pourrait

ajouter ET DU LANGAGE, si on avait des raisons de tenir plus spécialement à l'opinion la plus ancienne.

34. La dénomination de sagacité comparative a été imposée par Gall à la manifestation d'un organe qu'il a ensuite nommé organe de l'esprit de comparaison, et que Spurzheim a été plusieurs fois tenté de nommer *comparativité*. Cet organe juge les actes des autres facultés, apprécie leurs différences, leurs similitudes ou leur identité; et détermine à employer les comparaisons afin de mieux faire saisir le véritable sens des choses et la détermination claire et précise des objets. Les manifestations de cet organe s'appliquant spécialement au discernement des choses physiques, il me semble que cet organe pourrait être appelé celui du JUGEMENT ou du RAISONNEMENT PHYSIQUE, ce qui équivaut à *esprit de comparaison.*

35. Pénétration métaphysique, appelée par Spurzheim causalité, pourrait (si on fait attention à la tendance d'esprit de tous ceux qui ont cet organe développé) être avec justesse appelée JUGEMENT OU RAISONNEMENT MÉTAPHYSIQUE, à moins qu'on n'aime mieux appeler les manifestations de cet organe, recherche des causes surnaturelles et inductions à en déduire, ce qui est absolument la même chose dite avec circonlocution, et ce qu'ont voulu exprimer Gall et Spurzheim, l'un par la dénomination d'esprit métaphysique, l'autre par celle de causalité.

Lorsqu'avait lieu le développement en saillie de toute la moitié supérieure du front comprenant la réunion des organes de la pénétration métaphysique, de l'esprit de comparaison et de la sagacité ou esprit de saillie, Gall appelait cette proéminence, organe de l'esprit d'induction; de même qu'il appelait édu-

cabilité, la proéminence de la moitié inférieure du front, comprenant le développement simultané des organes de connaissances ou mémoires des faits, des lieux, des objets, des formes, des mots. Spurzheim regardait le développement simultané des organes de l'esprit de comparaison et de la recherche des causes, comme devant avoir pour résultat la raison ou la réflexion, et comme destiné à diriger les autres facultés (voyez son ouvrage d'*Observations sur la Phrénologie*, page 313). Mais ce ne sont ici évidemment que des associations d'action de plusieurs organes qui produisent des combinaisons, d'où résultent nécessairement des modifications ou de nouvelles facultés: et c'est ici le cas d'appliquer ce que j'ai dit au commencement à l'occasion de la diversité des types de caractères humains.

L'ordre de numération que j'ai suivi dans l'examen de ces organes est celui adopté par Spurzheim, et qui correspond aux numéros qu'il a placés sur les bustes qui servaient à ses démonstrations; outre les trente-cinq organes que je viens de passer en revue, et dont ce Phrénologiste admettait l'existence comme suffisamment démontrée, il en a signalé deux autres dont il croyait qu'on devait encore douter, jusqu'à ce que des faits nombreux et confirmés par divers observateurs eussent levé toute incertitude.

Ces organes sont :

1o. Celui du penchant à s'alimenter, et surtout à s'alimenter de chairs d'animaux; il porte aussi à l'envie de mordre, surtout quand les organes voisins sont en état d'irritation (ceux de la destruction et du penchant à la rixe). On observe la proéminence de cet organe principalement chez les animaux carnassiers.

Spurzheim le désigne sur ses bustes par un astérisque et lui donne le nom impropre d'*alimentivité* ; la manifestation de cet organe doit être appelée VORACITÉ ou APPÉTIT CARNASSIER, car le besoin de s'alimenter est une fonction de l'estomac qui ne peut être applicable au cerveau que par le choix de l'aliment selon le penchant ou l'instinct.

20. Celui qu'il présente avec encore plus de défiance comme l'organe de l'amour pour la vie, se fondant, disait-il, sur un principe que lui et Gall ont depuis long-temps reconnu, c'est l'analogie des organes placés à proximité; ainsi, selon lui, près de l'organe du besoin de s'alimenter doit se trouver l'organe de l'amour de la vie ou de la conservation; mais si comme l'observation semble le confirmer tous les jours, ce prétendu organe de l'alimentivité n'est en effet que l'organe de l'appétit carnassier ou de la voracité, ce sera plutôt un organe de destruction ou d'aversion considéré dans ses rapports avec les animaux sur lesquels il agit, qu'un organe de conservation, et dès-lors s'il existe réellement un organe de l'amour de la vie, ce n'est pas à proximité et dans la sphère des organes de destruction qu'il sera placé; selon le principe même posé par Gall et Spurzheim. Et en effet si nous remarquons que le segment de sphère dans lequel sont compris les organes de la rixe, de la destruction et de l'appétit carnassier, appartient exclusivement aux penchans d'aversion, il sera permis de conjecturer que la portion du cerveau où Spurzheim croyait que devait être placé l'organe de l'amour de la vie, et qui se trouve comprise dans le segment de sphère susdit, doit être au contraire affecté au siége d'un organe d'aversion, et en cela mon observation particulière se

trouve conforme au principe, car j'ai remarqué que tous ceux dont le condyle de l'os sous-maxillaire est repoussé en bas par le développement de la portion cérébrale en question, et dont par conséquent le menton proémine en avant, sont très opiniâtres et tenaces dans leurs opinions contre leurs adversaires, ce qui les porte souvent jusqu'à la haine la plus implacable, tandis que ceux qui offrent la disposition inverse caractérisée par le menton fuyant en arrière, sont assez peu tenaces dans leurs opinions, et on peut dire qu'ils ne savent pas haïr; ainsi, selon moi, l'organe que Spurzheim croyait être celui de l'amour de la vie (1), serait plutôt celui de L'OPINIATRETÉ DANS LE MAL VOULOIR, et il ferait opposition avec celui de la persévérance qui est, comme je l'ai dit plus haut, affecté au bien, étant situé dans la portion cérébrale où sont placés tous les organes affectés aux sentimens moraux; conséquemment ces deux organes sont neutralisateurs l'un de l'autre. Cet organe de la haine dont l'existence demande confirmation, et sur lequel j'appelle l'observation des Phrénologistes, est désigné par moi sur les bustes et les cerveaux par deux astérisques.

Ce que je viens de dire des segmens de sphère dans lesquels se trouvent placées les séries d'organes à fonctions identiques, me conduit naturellement à l'examen de la classification des facultés cérébrales.

J'ai dit que Gall dans le principe n'admettait aucun ordre de numération ni de classification d'organes; il les indiquait dans ses cours comme ils se présentaient

(1) L'amour de la vie étant un penchant d'égoïsme, ne pourrait émaner que d'un organe situé dans le segment de sphère qui comprend les penchans d'égoïsme; voy. ci-après la classification systématique.

à ses yeux, ce qui faisait qu'il régnait toujours de la confusion dans les idées de ses auditeurs; aussi adopta-t-il par suite en partie l'ordre qui avait été établi par le professeur Bischoff de Berlin, lequel classait les organes sous trois divisions, « dont la première comprenait les facultés au moyen desquelles l'homme » agit immédiatement sur les objets qui l'environnent; » et renfermait les onze premiers organes enumérés au commencement de cet examen. « La seconde division comprenait les facultés qui mettent » l'homme dans un rapport encore plus intime qu'il » ne le peut à l'aide du sens extérieur avec les objets » qui l'environnent, » et renfermait les onze organes suivans; « enfin la troisième division comprenait les » facultés qui président aux opérations les plus distinguées de l'âme, » et contenait les quatre derniers organes. (Voy. *Exposition de la doctrine de Gall, par C. H. E. Bischoff. Berlin*, 1806.)—On voit combien ces divisions toutes psychologiques, sont vagues et indéterminées, et qu'elles ne reposent sur aucune base anatomique ni physiologique.

Spurzheim, avec son esprit philosophique, créa une classification mieux entendue, mais qui laisse beaucoup à désirer sous le rapport méthodique, qui manque de justesse par rapport à la place que doivent occuper certains organes, et dont par conséquent l'ordre de numération est défectueux.

Il divise les facultés cérébrales en deux ordres, facultés affectives et facultés intellectuelles; il subdivise les premières en penchans et en sentimens affectifs, les secondes en impressions sensoriales ou qui ont lieu au moyen des sens externes, en perceptions et en réflexions. Le premier genre du premier ordre ou les

penchans, sont communs aux animaux et à l'homme, et agissent aveuglément sans discernement de bien et de mal et malgré la volonté, ou au moins sans sa participation.

Les neuf premiers organes de la classification de Spurzheim font partie de ce premier genre. Le deuxième genre des facultés affectives est intitulé sentimens, et se subdivise en sentimens communs aux brutes et à l'homme, et en sentimens propres à l'homme. Dans les sentimens communs, il place l'amour-propre, l'amour de l'approbation, la circonspection et, ce qu'il y a de singulier, la bienveillance ou amour du prochain; dans les sentimens propres à l'homme, la vénération, la persévérance, la justice, l'espérance, la tendance au merveilleux, l'esprit de saillie, l'idéalité, l'imitation.

Le premier genre des facultés intellectuelles, ou du second ordre, comprend les cinq sens extérieurs. — Le second genre de cet ordre est affecté aux facultés perceptives, et le troisième l'est aux facultés qu'il appelle *réflectives*.

Il est curieux de voir qu'on puisse abuser du sens des mots jusqu'au point de classer dans les penchans ou dans les facultés affectives, l'aptitude à construire, ou, comme disait Gall, la dextérité pour les arts: car il est même vulgaire, et en quelque sorte proverbial, de dire qu'un homme ou un animal qui montre du talent pour la construction a de l'intelligence!... Cette faculté doit donc être classée parmi les facultés intellectuelles.

On ne doit nommer sentiment, de l'aveu même de Spurzheim, que ce qui est senti et ce qui peut être dirigé par la volonté, lorsqu'elle n'est pas enchaînée

par un développement monstrueux des organes; par conséquent ce mot (sentiment) ne peut rigoureusement s'appliquer qu'aux facultés morales, et les organes qui agissent affectivement ne sauraient recevoir cette qualification : ainsi l'amour-propre, la vanité et même la circonspection, qu'il faut moins considérer comme la crainte de blesser les autres ou de mal faire, que comme la crainte de se compromettre, de ne pas réussir, sont de véritables facultés affectives se rapportant à soi, et ne peuvent rester classées parmi les sentimens. La bienveillance devrait aussi être classée parmi les facultés affectives, si cette faculté n'était, en réalité, la mansuétude ou l'incapacité de nuire.

La tendance au merveilleux, l'esprit de saillies, l'imagination ou l'esprit d'invention (idéalité), l'imitation, sont à-coup-sûr bien déplacés parmi les sentimens, où Spurzheim les a classés : ce sont purement des facultés intellectuelles créatrices.

Quant aux organes renfermés dans le deuxième ordre, intitulé facultés intellectuelles, je n'y trouve de déplacé que le premier genre, qui comprend les cinq sens extérieurs : les sens ne sont pas des organes cérébraux, ce sont des instrumens au moyen desquels le cerveau est mis en communication avec les objets extérieurs, qui le mettent à même de juger ces objets, selon les dispositions commandées par les facultés cérébrales ; il est ridicule de dire que le goût, l'odorat, le toucher, appartiennent exclusivement aux facultés intellectuelles ; et personne ne s'est avisé de dire que la faim, la soif, le besoin de respirer, d'exonérer les résidus de l'alimentation, qui sont aussi des sens intérieurs ou organiques, fussent des facultés intellectuelles.

D'après les considérations critiques que je viens d'exposer, et eu égard au principe fondamental reconnu par Gall et Spurzheim, que tous les organes qui ont de l'identité dans leurs fonctions doivent toujours être voisins les uns des autres, attendu que l'observation nous démontre qu'il y a des directions dans lesquelles ces dispositions ont lieu, que l'ensemble des organes identiques forment toujours des segmens de sphère non divisés, et que les organes qui sont compris dans des segmens de sphère différens, n'ont entre eux aucune analogie, quoique voisins, comme ceux de l'attachement amical, de la rixe et de la circonspection, qui se touchent, quoique appartenant tous trois à des segmens différens, ceux de la justice, de l'appropriation et de l'imagination, qui sont également voisins et appartiennent, non seulement à trois segmens, mais encore à trois ordres de facultés différentes; attendu, dis-je, ces dispositions organiques basées sur l'observation, il est de toute nécessité de changer cette classification, et d'en adopter une qui soit d'accord avec toutes ces données, qui, en conséquence, puisse former un système complet et rationnel de phrénologie, à l'aide duquel on comprendra mieux l'ensemble et les rapports organiques et psychologiques de cette science, et qui en facilitera considérablement l'étude.

Ces réflexions m'ont conduit à constater: 1°. que toute la partie postérieure et les deux tiers latéraux-postérieurs du cerveau de l'homme, forment une seule division, dans laquelle se trouvent compris tous les organes des facultés affectives, ou des penchans (*voy. sur la planche* A); 2°. que la partie supérieure, ou le sinciput, forme une autre division, qui renferme tous les

organes des facultés morales, ou des sentimens (*voy.* B); 3o. que toute la partie antérieure et le tiers-latéral antérieur contiennent les organes des facultés intellectuelles, ou des perceptions et créations (*voy.* C).

La première division comprend trois segmens de sphère, dont l'un occupant les deux tiers inférieurs de la partie postérieure du crâne contient les organes affectés aux penchans d'attachement (*voy. a*); un autre, occupant les deux tiers postérieurs de la partie latérale-inférieure, contient les penchans d'aversion ou de destruction (*voy. b*); et le troisième, occupant dans une direction presque horizontale le tiers supérieur de la partie postérieure, et les deux tiers postérieurs de la partie latérale-supérieure, contient tous les organes des penchans d'égoïsme (*voy. c*).

La deuxième division comprend deux segmens : l'un est postérieur et contient les organes des sentimens de conscience (*voy. d*); l'autre est antérieur et contient les organes des sentimens de bienveillance ou de confiance (*voy. e*).

La troisième division se subdivise en trois pour les organes des facultés perceptives proprement dites, pour ceux des facultés en même temps perceptives et créatrices, et pour ceux des facultés créatrices proprement dites : les premiers et les seconds occupent la moitié inférieure de la partie antérieure et du tiers antérieur-latéral du cerveau, les derniers sont placés à la moitié supérieure de la même partie antérieure et du tiers antérieur-latéral de ce viscère.

La première subdivision contient deux segmens, la seconde un, et la troisième deux.

Le premier segment de la première subdivision occupe la portion médiane de la moitié inférieure de [illegible]

région frontale sus-nasale et intus-orbitaire : il renferme les organes qui connaissent ou se remémorent les objets ou les choses (*voy. f*) ; le deuxième segment est placé ensuite du premier et occupe les deux tiers internes de la région sus-orbitaire : il contient les organes qui apprécient certaines choses (*voy. g*) ; le segment unique de la deuxième subdivision est placé à la suite du précédent, et occupe le tiers externe de la région sus-orbitaire et la portion antérieure de la partie cérébrale qui correspond à la fosse temporale : il contient les organes qui rendent apte à certains talens ou à l'arrangement des choses (*voy. h*).

Le premier segment de la troisième subdivision occupe toute la partie latérale-antérieure de la moitié supérieure de la région frontale du cerveau et contient les organes des facultés créatrices proprement dites, c'est-à-dire celles qui, ayant fait leur profit de tout ce qui a été acquis au moyen des perceptions, créent et dépensent le produit acquis, après l'avoir jugé, modifié, embelli, etc.... En effet, si les facultés perceptives peuvent être considérées comme l'aliment nécessaire pour accroître l'intelligence, les facultés créatrices doivent être regardées comme le luxe de cette intelligence, ou comme chargées de la dépense de ces produits fructifiés, accrus, multipliés, et désormais employés au profit d'autrui (*voy. i*). Le deuxième segment de cette seconde subdivision occupe la portion médiane de la moitié supérieure de la région frontale, et contient les organes qui président aux jugemens ou aux raisonnemens physique et métaphysique, et que Spurzheim avait improprement nommés organes des facultés réflectives (*voy. j*).

Afin qu'on puisse saisir d'un coup-d'œil cette clas-

sification systématique et qu'on se rende plus facilement compte de la liaison qui existe entre toutes les parties, de leur degré d'identité, et des sections qui les séparent, je vais présenter toute la classification dans un tableau synoptique, avec les chiffres qui s'y rapportent dans l'ordre naturel de numération, ce qui facilitera surtout l'étude pratique de la phrénologie.

JOURNAL PHRÉNOLOGIQUE
D'ÉDIMBOURG.

(THE PHRENOLOGICAL JOURNAL AND MISCELLANY.)

VOL. VII. -- N°. XXXIII. --- Septembre 1832.

LE premier article traite des *distorsions volontaires du corps humain par des compressions artificielles*, et bien qu'il contienne des choses fort intéressantes, nous passerons outre, pour ne point nous écarter de notre sujet.

Le second est intitulé : *Réforme parlementaire, ou effets de la propagation des lumières parmi le peuple sur les titres et les possessions de l'aristocratie.* « Par l'effet du nouveau degré de civilisation résultant de cette réforme, l'aristocratie pourra, sans déroger, se livrer à toutes sortes d'exercices corporels, et, d'un autre côté, les machines remplaceront la main-d'œuvre, et permettront à la masse des hommes d'employer une partie de leur temps à penser et à exercer leurs facultés intellectuelles et morales. Le peuple, plus instruit maintenant, respecte l'homme et non plus l'habit ; et le ridicule couvre le noble qui n'a que ses habits dorés pour se distinguer. Il ne suffit plus aujourd'hui d'avoir des galons pour inspirer le respect ; il faut plus, il faut du mérite personnel.

» Chaque âge de civilisation a son *criterium* de considération à lui propre. Aux premiers âges, le caractère

de la supériorité individuelle était la force musculaire et la dextérité manuelle ; à une époque plus avancée, ce caractère comprit le courage et l'habileté à détruire : de nos jours, c'est la richesse ; et le prochain progrès sera de donner pour signes de la supériorité individuelle la santé et la beauté physique, combinées avec la culture des sentimens généreux et les lumières de l'intelligence. Aussitôt que la phrénologie sera bien connue du peuple, on verra que c'est le seul caractère réel, reconnu par la nature, et l'on s'efforcera de la rendre pratique. On reconnaîtra que l'excessive inégalité des fortunes est contraire aux intérêts de la société, etc. » (Page 593.)

» A Paris, les qualités morales ou intellectuelles donnent plus de titres à la considération qu'à Londres, parce que, dans cette dernière ville, la richesse est plus bornée en proportion des connaissances. » (P. 594.)

» Les personnes qui possèdent de grandes propriétés, demanderont probablement si nous signalons une partie de leurs possessions comme des bénéfices pour la nation, malgré les explications que nous avons données. Certainement non. Les grands propriétaires peuvent se reposer tranquillement sur l'influence positive des deux principes que nous avons déjà établis, savoir : 1o. Qu'aussi long-temps que la masse de la société continuera à honorer la richesse comme le plus haut degré de jouissance, on ne permettra pas sa spoliation, parce qu'une telle conduite serait en opposition directe avec sa passion favorite d'accumuler ; et, secondement, que si les hommes deviennent assez civilisés pour préférer les jouissances de la culture de leur propre raison à la pure superfluité des possessions physiques, ils n'auront pas le

désir de spolier les fils de Mammon, parce qu'ils ne convoiteront pas leurs richesses. » (Page 594.)

» Une grande disproportion dans la richesse des individus est injurieuse à la moralité, parce qu'elle permet au riche d'élever un caractère de considération séparément du caractère de la supériorité physique, morale et intellectuelle ; par suite de quoi l'ambition des esprits ordinaires est dirigée vers la poursuite de la richesse, au lieu de l'amélioration de leur nature comme êtres raisonnables. Le meilleur remède à ce mal est, non pas de dépouiller le riche, mais de rapporter les lois qui favorisent la distribution inégale des richesses, et d'en faire d'autres qui encouragent la culture morale et intellectuelle du peuple : de sorte que, d'un côté, aucun appui artificiel ne soutienne les personnes faibles et immorales dans la possession du pouvoir et de la considération ; et que, d'un autre côté, aucun signe trompeur, aucun obstacle factice ne s'oppose aux progrès des classes inférieures, dans leur recherche des jouissances convenables à leur nature, comme êtres raisonnables. » (Page 596.)

Article III. *Petit discours concernant les différens esprits des hommes ;* écrit à la requête d'un homme éminent par sa vertu, ses connaissances, sa fortune, en l'année 1664, par *Walter Charleton*, D.-M. et médecin ordinaire de Sa Majesté. Londres, 1675.

Le docteur Charleton s'élève contre cette opinion, que les esprits sont égaux à la naissance, et il cherche les différences qui les caractérisent dans les différences du tempérament ou de la constitution, dont l'une est sanguine et chaude, et l'autre, phlegmatique et froide, etc. Il distingue l'esprit de saillie, l'esprit d'ordre, l'esprit sûr et lent, l'esprit étendu, l'esprit

étroit, l'esprit malin : puis, se demandant la cause de cette diversité d'esprits, il pense que le créateur l'a produite pour que l'homme pût vivre en société ; car, de même qu'une multitude d'unissons ne donne ni harmonie, ni concert, une multitude de caractères exactement semblables ne peut constituer une société. Le rédacteur de l'article répond ensuite par un fait à une question posée par un voyageur dans la Nouvelle-Hollande, qui s'écrie : Pourquoi les Nouveaux-Hollandais sont-ils si inférieurs aux autres nations sauvages dans les arts de la vie? pourquoi ne peuvent-ils pêcher du poisson, comme les Nouveaux-Zélandais? pourquoi ne peuvent-ils prendre les grands animaux dans des piéges, ni les percer de flêches? pourquoi ne sont-ils élevés que de peu de degrés au-dessus des animaux qu'ils ne peuvent tuer? Il répond, en montrant le crâne d'un Nouveau-Hollandais (dessiné au trait), crâne d'un volume général petit, et manquant absolument de front, de cette partie où siégent les organes des facultés intellectuelles. Il cite l'autorité de Malte-Brun qui, sans adopter tous les détails de la phrénologie, a constaté que la conformation générale du crâne est différente pour les nations différentes de caractère, et qu'il suffit, par exemple, d'avoir vu un crâne d'Hindou, pour en reconnaître un autre quelconque de la même nation.

ARTICLE V. *Phrénologie à Portsmouth.*

M. Deville ayant été donner des leçons de phrénologie dans cette ville, on lui présenta un crâne, pour qu'il indiquât, à l'inspection, les qualités de l'individu auquel il appartenait ; tandis que l'on tenait écrite et cachetée une notice sur cet individu. Voici

l'opinion de M. Deville, et la notice lue après que l'on eut pris connaissance de celle de M. Deville.

Première Pièce.

Opinion de M. Deville, relativement aux dispositions naturelles de feu Peter Pass, d'après l'examen de son crâne.

« Ceci est le crâne d'un individu qui a dû avoir bien de la peine à se renfermer dans les limites de la loi. Facultés de connaître, causticité et quelque disposition à imiter les actions des autres. Il a dû être influencé par les sentimens bas; son caractère participant plus de l'animal que de ce qui est aimable. Peu de disposition au sentiment religieux ou moral; obstiné, volontaire, vindicatif, avec de fortes passions; désespéré dans l'opposition, peu scrupuleux de s'approprier, pour son usage particulier, la propriété d'autrui; fort attaché à la société des femmes. S'il a eu des enfans, il n'a pas dû être très bon père; s'ils n'étaient pas obéissans, il a dû être cruel envers eux. C'est un individu qui a dû être chef de parti, comme député dans une révolte, ou capitaine de contrebandiers, avide de commandement. Il a dû probablement plutôt passer son temps dans les maisons publiques et dans une mauvaise société, que suivre une conduite respectable. Grand parleur, plein de présomption, rusé et intelligent, il a dû montrer quelque originalité, mais plus de ruse encore. Somme toute, c'est un individu qui a dû avoir beaucoup de peine à esquiver la prison ou quelque embarras semblable; et, jugeant d'après les mâchoires, que c'est le crâne d'une personne âgée, je le considère comme un vieux pécheur

et un criminel disposé à entraîner les autres dans de mauvaises affaires avec lui. »

DEUXIÈME PIÈCE.

Caractère de feu Peter Pass, condamné, observé pendant sa vie, par John Porter, Esq., M. D., et M. Strickland.

« Homme âgé ; soixante-dix affaires ; convaincu cinq fois ; déporté trois fois pour sept ans, et enfin pour la vie ; insolent au dernier degré, et incorrigible ; extrêmement têtu ; voleur très habile ; a passé trente-sept années de sa vie dans les prisons, les pontons et autres lieux de détention. »

HÔPITAL DES CONDAMNÉS,

Alonzo, 9 *mars* 1832.

A M. le docteur Porter.

Monsieur, feu Pierre Pass, condamné, âgé de soixante-seize ans, était un des caractères les plus excentriques que j'aie jamais vus. Il avait été condamné plusieurs fois, déporté quatre fois ; trois fois pour sept ans, la dernière pour la vie. Il était sourd, horriblement passionné, violent et vindicatif ; ne pouvant être corrigé, pas même par les officiers, pas même par les menaces de punition. C'était un grand menteur, un grand voleur. Il aurait dérobé et caché tout ce qui se serait trouvé sous sa main, et aurait juré et fortement nié qu'il eût jamais vu l'objet. Il était très sale dans sa personne et ses habits, et soupçonné de penchans contre nature. Il avait un coup-d'œil subtil, bien qu'avancé en âge, et était très passionné pour répéter et enseigner un

langage dissolu et inconvenant, et pour raconter ses scènes de débauches et de dissipation, ainsi que ses exploits de voleur. Nous ne savons pas s'il a eu quelque métier ou quelque emploi. Il ne savait ni lire, ni écrire, et n'était jamais content de ses vêtemens, ni de sa nourriture ; mais il voulait toujours happer celle qu'il pensait être la plus copieuse. Il aurait porté loin sa vengeance pour des injures supposées, menaçant toujours la vie de ses compagnons, et portant même atteinte à leur existence. J'ai moi-même été souvent menacé, attaqué avec violence par lui, et plusieurs fois, forcé à m'interposer, quand il en attaquait d'autres. Il est mort de vieillesse et de débilité, le 13 février 1827. Il ne paraissait avoir aucune idée de la vie future ; et quand je le réprimandais de ce qu'il jurait et qu'il employait un langage obscène, il s'enfuyait en fureur.

» Je suis, Monsieur, votre très humble serviteur,

» JOHN STRICKLAND. »

Art. 6. C'est l'analyse d'un ouvrage publié pour réfuter celui d'un anti-phrénologiste.

Art. 7. C'est la relation d'une discussion qui a eu lieu à Glascow, entre des partisans et des ennemis de la phrénologie.

Art. 8. Sur le caractère et le développement cérébral des habitans de l'île de Ceylan. La Société phrénologique d'Edimbourg possède dix-neuf crânes de cette nation. « La plupart d'entre eux, est-il dit, sont largement développés dans la région des organes intellectuels, et, sous ce rapport, ils sont bien supérieurs aux têtes des Nouveaux-Hollandais et de plusieurs autres tribus sauvages. Pour la forme et le volume en géné-

ral, ils ressemblent à ceux des Hindoux, et les caractères des deux nations sont tout-à-fait semblables. Les crânes des uns et des autres sont, sous le rapport du volume, bien au dessous du type européen; ceux des Wadasses en particulier sont petits. » L'éditeur joint à cet article le dessin de deux crânes de ces habitans de Ceylan, vus sous trois aspects.

« Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces crânes, dit-on page 638, c'est la grande prépondérance, sur la plupart d'entre eux, de l'organe de la circonspection, et la médiocrité relative du volume de la combativité et de la destructivité, surtout de la première. »

Nous savons de M. Cordiner que « les habitans in-
» digènes de Ceylan sont nécessiteux, inoffensifs, in-
» dolens, et nullement guerriers; remarquables par
» leur égalité d'âme, leur douceur, leur timidité. Il
» y a quelques années, continue M. Cordiner, on
» essaya d'en former un corps de soldats; mais, après
» beaucoup de persévérance on échoua dans l'entre-
» prise. » Il fut évident que la vie et la dicipline militaire leur était pénible et contraire à la nature de leurs habitudes. Ils désertèrent en grand nombre, et les exemples que l'on fit pour les effrayer ne firent qu'exciter ceux qui restaient à abandonner le service. Enfin, on obtint un nombre de recrues suffisant des côtes de Coromandel, et le corps des Chingulais fut rompu. Dans les régimens appelés maintenant *infanterie indigène de Ceylan, on trouverait à peine un seul indigène de l'île.* (Vol. 1, p. 92.)

Le rédacteur cite un autre passage du même ouvrage, dans lequel on voit que les Chingulais font vraiment la guerre pour rire; par exemple, que dans

un siége, ils approchaient tellement l'artillerie des murs qu'ils pouvaient causer avec les assiégés, et qu'ils ne chargeaient leurs armes qu'à poudre, pensant que le bruit seul suffirait pour faire fuir l'ennemi.

Chez presque tous, les organes de la philogéniture et de l'attachement sont fortement développés. Le premier surtout est fort proéminent. Dans quelques anciennes descriptions de Ceylan, on prétend que l'infanticide est commun dans l'île ; mais M. Davy assure que ce n'est qu'une calomnie. « Le soin des enfans, dit-il, est *également partagé entre le père et la mère ;* et l'on voit plus souvent l'enfant avec son père que la mère. *Toutes les mères généralement allaitent leurs enfans*, même jusqu'à quatre et cinq ans, soit en partie, soit entièrement. *Il y a peu de peuples*, je crois, *où les attachemens de famille soient plus forts et plus sincères*. La famille est le foyer où se concentrent toutes les affections tendres d'un indigène. Les parens sont généralement traités avec le plus grand respect, la plus grande déférence, et *les enfans avec une affection extraordinaire*.

» Pendant la dernière révolte il se présenta beaucoup d'exemples de pères qui se livrèrent volontairement, après que leurs familles eurent été prises. J'ai entendu parler d'une assertion qui ne s'accorde pas avec ce que je viens de dire ; c'est que les Chingulais exposent quelquefois leurs enfans. Il résulte de mes recherches *qu'ils ont ce crime en horreur*, et qu'il ne se commet jamais, excepté dans quelques parties les plus sauvages de la contrée, et jamais par choix, mais toujours par nécessité. — Généralement ils ont beaucoup d'attention pour leurs malades, spécialement pour leurs parens et leurs enfans. »

On remarquera que, chez les Chingulais, l'amour de l'approbation est très grand, et l'idéalité largement développée; aussi trouvons-nous que « c'est un peuple social, courtois et cérémonieux, qui tient beaucoup à ses distinctions de castes et de rangs; tandis, qu'en même temps, l'homme d'un rang élevé n'a point du tout d'arrogance, et que le pauvre est modeste et sans présomption. » Comme nous le dit M. Cordiner: « Ils sont passionnés pour les parades et les spectacles, et ils paient bénévolement une somme considérable au gouvernement, pour avoir la permission de faire une pompeuse procession dans les rues et les faubourgs, avec accompagnement de flûte et de tambour. » Leurs habits, suivant les dessins de l'auteur, font preuve de beaucoup de goût.

Suivant lord Valentia, *la vanité est la passion prédominante chez les Chingulais*, etc, etc.

Une chose qui ne s'accorde pas avec certains rapports sur la prétendue licence des Chingulais, c'est que bien que l'amativité ne soit pas en défaut chez quelques-uns, cependant elle n'est pas généralement développée à un haut dégré; elle est même quelquefois très petite; mais les relations modernes sont conformes à cette organisation. « Une grande partie des grands et des petits, dit Cordiner, vivent régulièrement dans l'état de mariage, comme c'est l'usage dans d'autres parties du monde. L'homme se contente d'avoir une seule femme et a rarement du penchant à en changer. On trouve rarement des concubines dans les maisons des riches.... etc. » Suivant le docteur Davy, la pluralité des maris est ici, comme au Thibet, plus commune que la pluralité des femmes. Une femme a

souvent deux maris; et j'ai ouï dire qu'une en avait jusqu'à sept. (Page 289.)

La morale de ce peuple ne paraît pas très puissante. Dans la plupart des crânes l'organe de la conscience manque, tandis que la secrétivité est fortement développée. « Ils sont tout-à-fait sans foi dans leurs promesses, dit Knox, approuvant le mensonge chez eux, et ne l'aimant pas chez les autres. »

A la région de la bienveillance et de la vénération, les têtes des Chingulais sont généralement pleines et élevées. Aussi sont-ils « extrêmement civils et hospitaliers pour les étrangers, montrant un vif désir de les obliger et paraissant se complaire à rendre de bons offices. » (Cordiner, vol. 1, p. 92.)

Dans leur religion (ils sont Bouddhistes), les nombreux démons qui y figurent leur inspirent les sentimens de la plus vive terreur, ce qui s'accorde avec leur grande circonspection. Ici se trouvent des détails sur leur cosmogonie religieuse ; et après avoir cité la description de leur enfer, le rédacteur s'écrie : L'imagination n'aurait jamais inventé de telles horreurs sans le stimulant d'une circonspection prédominante. Puis il fait connaître, par des extraits, les particularités de leur culte et de leurs superstitions, leur langage métaphorique et prophétique, analogue à celui de la Bible, le respect profond du peuple pour les prêtres et pour les livres sacrés.

Quant aux connaissances intellectuelles de ce peuple, nous ne savons pas positivement où elles en sont. On peut en avoir une idée assez exacte en considérant l'état où en sont chez eux les arts et les sciences. « Ils ont de la facilité et de la promptitude pour comprendre, dit Knox, de la propreté dans leur tenue, de la

délicatesse dans leur manger, et pas trop de penchant au sommeil. » Cela s'accorde avec ce tempérament nerveux qu'ils paraissent posséder, et avec le développement de l'individualité et de l'éventualité indiqué par leurs crânes. « Les élèves Chingulais de l'académie de Colombo, dit Cordiner, ont de l'industrie et de la docilité, et montrent une vive ambition d'acquérir des connaissances. »

Toutes les branches d'instruction sont accueillies par eux avec délices, et ils lisent les livres que l'on met entre leurs mains avec un transport qui doit rendre le soin de leur éducation l'objet de l'attention publique. Plusieurs d'entre eux causent couramment en anglais et écrivent, en bon style, des traductions du Chingulais. (Vol. 1 p. 161.)

Bien que l'étude de la langue soit presqu'aussi répandue qu'en Angleterre, parmi les hommes, car les femmes y sont presque totalement étrangères, et que l'on écrive généralement bien, les sciences et les arts ne sont encore que dans l'enfance à Ceylan. Ils travaillent cependant dans l'or et l'argent avec une étonnante dextérité et beaucoup de goût.

Les Candianais, les Malabares et les Waddasses qui habitent aussi l'île de Ceylan, diffèrent par leur organisation et leurs mœurs des Chingulais proprement dits.

Art. 9. Il s'agit d'une bibliothèque de deux mille volumes qui a été établie au village de Lead-Hills pour les mineurs, et dont l'influence a été grande sur les mœurs et les habitudes de ces mineurs.

Art. 10. Il a rapport à un legs fait à la phrénologie par M. Henderson, en mai 1832.

Art. 11. Détails sur le cours de phrénologie, fait

à l'institution mécanique de Londres, par M. G. Combe, et sur ses heureux résultats.

Art. 12. Détails sur les progrès de l'éducation aux Etats-Unis et en Angleterre; on y fait entrer le développement physique, et on y enseigne des sciences utiles et positives; on y donne une idée de la structure de l'homme, de physiologie et d'hygiène.

Art. 13. Procès-verbaux de la Société Phrénologique d'Edimbourg.

JOURNAL PHRÉNOLOGIQUE D'ÉDIMBOURG.

(Décembre 1832.)

Le premier article est relatif à la structure et aux fonctions de la peau, par conséquent tout-à-fait en dehors de notre sujet.

Le second est fait d'après un ouvrage de l'archevêque de Dublin, Richard Whately, et expose les fâcheux résultats du système pénitentiaire de la Grande-Bretagne, puisque le nombre des criminels ne fait qu'augmenter, surtout à Botany-Bey. L'auteur attribue ces tristes résultats à ce que ce système pénitentiaire ne tient aucun compte des données phrénologiques, et il promet d'indiquer, dans un prochain article, les améliorations que ce système réclame, d'après les notions de la phrénologie.

Le troisième article est une analyse d'un ouvrage du docteur Barlow sur l'*Education physique;* et le *quatrième*, une adresse aux membres de la législature de New-York, par madame Emma Willard, sur un *Nouveau plan d'Education pour les Femmes;* plan

dans lequel elle propose de développer toutes les facultés de la femme et de lui donner quelques notions d'histoire naturelle et de philosophie morale.

L'article cinq est curieux en ce qu'il contient l'appréciation, par deux phrénologistes, du caractère et des facultés d'un individu inconnu à chacun d'eux, d'après l'examen du développement du cerveau sur un moule de sa tête. Cette appréciation s'est trouvée juste et a beaucoup surpris celui qui en était le sujet.

Plusieurs observations de criminels, rapportées dans le *sixième article* et communiquées par le docteur Otto, de Copenhagen, confirment la vérité de la phrénologie. La première est celle d'un enfant de douze ans qui ne faisait jamais que du mal, et qui se fit incendiaire par partie de plaisir; chez lui, existait une dépression profonde à la place de l'organe de la bienveillance et la destructivité était très prononcée. Le second avait la manie de toujours changer de lieu, ainsi que l'attestent ses différens écroux ; l'organe des localités était très prononcé. Le sujet de la troisième avait une propension irrésistible à voler, en même temps qu'il aimait à soulager les malheureux, et qu'il dépensait en actes de bienfaisance une grande partie de ce qu'il avait volé ; l'acquisivité et la bienveillance étaient l'une et l'autre extrêmement développées. Enfin, un enfant de cinq ans, sujet de la quatrième observation, qui se distinguait par une facilité extraordinaire pour retenir la forme des objets et les figures des personnes, avait l'organe de la configuration très fort et la partie interne de l'œil extrêmement déprimée.

Le septième article est relatif à un crâne de Hottentot. Il fut présenté à M. Simpson, qui en inféra le

caractère suivant : « L'organisation est essentiellement sauvage, et le caractère, malgré quelques momens passagers de bonté et de sagacité, a dû être presque entièrement animal. Avec un fond de vivacité et d'intelligence considérable, il a dû y avoir de la ruse et peu de respect pour la vérité et l'honnêteté ; de la tendance à la colère et à la vengeance. La vengeance, si elle a eu lieu, n'a dû s'arrêter qu'à l'assassinat, pourvu qu'il ne se présentât pas de résistance considérable. La vengeance secrète et sûre a dû être préférée. Son air devait être sombre et mélancolique ; et, s'il y a eu quelque peu d'aliénation mentale, il y aurait eu danger de suicide. Ce sauvage a dû être vain, gonflé d'orgueil, irrité par le ridicule, fou des enfans, probablement sans établissement et vagabond. »

Confession de Matroos, Boschisman, au lit de mort. — « J'étais un vrai Boschisman, né dans le pays de Boschisman. Mon nom est Motroos ; il m'a été donné par l'un de mes premiers maîtres. J'ai été au service de différens fermiers de bestiaux, le long des bords de la colonie à la Nouvelle-Plantation ; mais jamais je ne me suis trouvé bien chez aucun d'eux ; quittant leur service et errant, préférant une vie indépendante à la servitude, j'allais maraudant et assassinant dans le pays. Pendant long-temps j'ai échappé aux punitions ; mais enfin, pendant que je dérobais un jour quelques chevaux à des fermiers, je fus poursuivi et cerné ; je dédaignai de me rendre, quoique j'y fusse à plusieurs reprises invité. Je me défendis avec mon *assagais* et mes flèches empoisonnées tant qu'il m'en resta, puis je fis une résistance opiniâtre en lançant des pierres à ceux qui me poursuivaient ; enfin, je fus mortellement

frappé et je meurs maintenant âgé, je crois, d'environ dix-huit ans. »

L'article huit traite d'une *affection singulière de la faculté du coloris ;* elle consistait en ce que les deux individus qui la présentaient associaient des idées de couleur à toutes leurs idées, aussi bien physiques que morales ou abstraites.

Article neuf, sur les Instincts des Animaux. Le principal dont l'auteur s'occupe est celui des localités; après avoir mentionné ces faits extraordinaires de chiens qui ont fait des voyages immenses pour regagner leurs demeures, de pigeons voyageurs, il réfute l'opinion qui attribue ces faits à l'odorat; car souvent les animaux avaient traversé la mer sur un vaisseau ou avaient été transportés dans une voiture. Il a fait des expériences sur des pigeons et d'autres animaux, et a constaté qu'ils retrouvent leur chemin par l'observation des lieux; aussi ne peuvent-ils faire leurs messages par un temps brumeux. Les hommes chargés de les élever, les distinguent à l'élévation et à la plénitude de la membrane située au-dessus des narines. Il conclut de ces faits et de ces expériences et observations que beaucoup d'actes des animaux, qui sont attribués à l'instinct, doivent être rapportés à l'intelligence et que les animaux s'instruisent comme l'homme par l'observation des sens.

Dans un *article* (*dixième*) sur *l'Esclavage des Colonies anglaises*, l'auteur prouve, par des raisons phrénologiques, qu'il faut émanciper les esclaves et favoriser leur développement intellectuel.

Suivent quelques notices sur quelques sociétés phrénologiques et une courte analyse de la dernière séance annuelle de la Société Phrénologique de Paris.

TRAITÉ DE PHRÉNOLOGIE

HUMAINE ET COMPARÉE,

Accompagné d'un magnifique Atlas in-folio, de 120 planches, contenant plus de 600 sujets d'anatomie humaine et comparée, d'une parfaite exécution;

PAR J. VIMONT,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Membre honoraire des Sociétés phrénologiques de Paris et de Londres.

TOME PREMIER.

(1er. *Article.*)

GALL est, sans contredit, le promoteur de l'une des plus admirables révolutions scientifiques dont l'histoire puisse nous fournir le spectacle. Le génie profondément observateur et éminemment philosophique de cet homme immortel a changé la face de la physiologie intellectuelle; et l'on ne dépasserait peut-être pas les bornes de la justice et de la vérité, en disant de Gall, qu'il a fait pour cette branche des sciences naturelles, ce qu'a fait pour la physique proprement dite le divin Newton.

Toutefois, quelque belles et nombreuses que soient les découvertes du Newton de la physique intellectuelle, si l'on ose ainsi parler, il restait encore abondamment à glaner sur les traces de Gall; et pourtant, jusqu'à l'auteur dont nous nous proposons d'analyser l'important ouvrage, la phrénologie ne s'était enrichie d'aucune de ces conquêtes qui doivent faire époque dans son histoire.

Après une attentive lecture des travaux de M. Vimont, voici ce qu'on peut dire de ceux des disciples les plus renommés de Gall.

L'ouvrage de Spurzheim, sauf quelques aperçus assez ingénieux, est celui d'un homme dont le principal mérite est d'avoir été associé à un homme célèbre. Tant que les travaux de Gall n'ont pas été connus à Londres, M. Spurzheim a joui d'une grande réputation ; parce qu'à l'exemple de Berthier, qui disait toujours : Moi et Napoléon, nous avons gagné Austerlitz, M. Spurzheim disait toujours : Moi et Gall, etc. Mais quand le Napoléon de la phrénologie a été connu, M. Spurzheim a perdu quelque chose de sa haute réputation en Angleterre. Les dessins de M. Spurzheim sont inexacts; il n'a rien fait d'important en phrénologie comparée. Si l'on jette les yeux sur les fig. 1 et 3 de la pl. VII, on voit qu'il place l'organe de la douceur chez le chien sur les sinus frontaux, celui du courage chez le cheval sur la mâchoire inférieure. Ses applications aux têtes humaines ne sont pas toujours exactes. Entre une multitude de faits, choisissons celui de la fig. 2 de la pl. VIII. Le No. VIII indique le siége de l'organe d'acquérir ; examinez ensuite le buste en profil qui se trouve à la tête de l'ouvrage, et vous trouverez que l'organe n'est plus à la même place.

M. Combe est incontestablement un homme de mérite ; il a reproduit avec talent les idées de Gall et de M. Spurzheim ; mais son ouvrage sent, peut-être, trop l'homme du monde. On lui reproche à Londres, et avec juste raison, de manquer de connaissances anatomiques et physiologiques approfondies ; ses connaissances zoologiques sont également incomplètes.

Qu'on jette un coup-d'œil sur les planches 71, 72, 78, et sur celles qui servent à l'explication de la phrénologie, et l'on demeurera convaincu du reproche qui lui est généralement adressé. Son ouvrage est entièrement vierge d'anatomie comparée, science qui, selon la manière de voir de M. Vimont, devrait servir de base et de degrés pour arriver à la phrénologie humaine.

Si nous consignons ici un tel jugement sur des hommes qui se sont rendus célèbres dans la carrière que M. Vimont parcourt lui-même avec un zèle si honorable, c'est que ce jugement nous paraît l'expression de la vérité. Ces remarques ne nous empêchent pas, d'ailleurs, de professer la plus profonde estime pour les auteurs auxquels elles s'adressent.

Certes, il y a loin de l'ouvrage de M. Vimont, ouvrage vraiment *monumental*, pour me servir d'une expression de M. C. Broussais (1), à ceux qui ont été publiés par ses prédécesseurs. Epris avec passion de la doctrine de Gall, M. Vimont s'est appliqué, avec un dévoûment exemplaire, aux progrès de cette belle science. Il y a consacré quatorze années entières d'études et de recherches laborieuses, et nous devons ajouter que des recherches de ce genre n'ont pu être faites par l'auteur, sans entraîner de grandes dépenses. De tels sacrifices mériteraient une éclatante récompense. C'est à des travaux du genre de ceux de M. Vimont, que nos académies devraient décerner *leurs grands prix*. En attendant qu'elles prennent cette sage et équitable résolution, c'est au public à se charger,

(1) Voy. dans le *Journal de la Société Phrénologique* un rapide compte rendu des travaux de M. Vimont, par M. C. Broussais, secrétaire-général de cette Société.

pour ainsi dire, de dédommager l'auteur ; son suffrage est plus doux encore que celui des académies. Mais, nous le répétons, M. Vimont est digne de l'un et de l'autre, et tôt ou tard, il obtiendra ce double prix de ses longs et beaux travaux. L'Institut devrait récompenser l'ouvrage de M. Vimont, avec d'autant plus d'empressement et de satisfaction, qu'il en est, en quelque sorte, l'heureux provocateur, comme on va le voir dans ce passage de l'introduction de notre auteur.

« En 1818, dit-il, l'Institut royal de France avait » proposé un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur » l'anatomie du cerveau, dans les quatre classes d'a- » nimaux vertébrés : je résolus de faire quelques » recherches sur le système nerveux cérébral, et de » les consigner dans un mémoire que j'avais l'inten- » tion de soumettre au jugement de cette société sa- » vante. Je possédais déjà, en 1820, une masse de » faits anatomiques assez considérable, et d'autant » plus précieux, selon moi, qu'ils avaient été recueil- » lis avec le plus grand soin et la plus fidèle exacti- » tude. Mes recherches, jusqu'à cette époque, s'é- » taient bornées à l'anatomie du système nerveux; » j'aurais été flatté cependant de pouvoir les rattacher » aux fonctions de ce même système ; et, bien que » plus riche en faits que Haller et Vicq-d'Azir, il » m'avait été impossible de saisir les relations entre la » masse encéphalique et ses fonctions. J'avais été » frappé néanmoins du mode de conformation que » m'avaient présenté les cerveaux de certains oiseaux » et quadrupèdes : je citerai, pour exemple, les oi- » seaux voyageurs dont je possédais alors plus de » soixante cerveaux, ceux des quadrupèdes carnassiers

» que j'avais étudiés avec encore plus d'attention, et » que j'avais conservés dans l'esprit-de-vin. Il m'était » impossible de croire qu'à des variétés si nombreuses » d'organisation, ne se rattachaient pas des facultés » spéciales. Mais, comment connaître ces facultés, si » je n'avais pas, avant tout, fait une longue étude des » mœurs et des études des animaux? Je commençai » donc par me livrer avec ardeur à la lecture des ou- » vrages des auteurs les plus célèbres sur ce sujet, et » pour juger de l'exactitude des observations de ces » auteurs, je pris le parti de faire élever un grand » nombre d'animaux, d'étudier leurs mœurs, de noter » leurs actes les plus remarquables, et de confronter » mes propres observations avec celles de ces savans » illustres (Pline Buffon, Georges Leroy, Dupont de » Nemours)........

» Les travaux de Gall m'étaient alors inconnus, et » j'étais loin de croire qu'ils me fourniraient l'idée » dominante qui a dirigé mes nombreuses recherches. » Tout ce que j'en avais entendu dire, ce que j'en » avais lu dans certains ouvrages *où cet homme cé- » lèbre était peint comme un charlatan*, loin de me » déterminer à l'étudier, aurait suffi pour me le faire » prendre en aversion. Cependant, je ne voulus pas le » condamner sans l'entendre. A peine eus-je lu ses » ouvrages, que je vis aussitôt que j'avais affaire à un » de ces hommes à part, que l'envie ombrageuse » cherche toujours à éloigner du rang auquel leur gé- » nie les appelle, et contre lesquels elle emploie l'arme » des lâches et des hypocrites....... Mais je dois faire » ici un aveu : il est le résultat de mes longs travaux » sur le sujet étudié par Gall. Je crois donc, et toutes » les personnes qui consulteront l'ouvrage de cet au-

» teur et le compareront avec le nôtre, partageront,
» sans doute, la même opinion ; je crois, dis-je,
» que Gall a mis beaucoup d'adresse dans sa manière
» de présenter les faits, surtout en physiologie com-
» parée. Personne, à l'entendre, n'a porté les re-
» cherches anatomiques et physiologiques aussi loin
» que lui. Il a, dit-il, observé depuis le cerveau de
» l'éléphant jusqu'à celui de la musaraigne ; c'est-à-
» dire, qu'il a examiné l'anatomie du cerveau des
» principaux vertébrés. Nous ne pouvons cependant
» juger les hommes, et surtout les anatomistes, que
» par leurs travaux, et non sur parole ; et il nous est
» facile, par l'inspection de l'atlas et la lecture de
» l'ouvrage de Gall, de voir que l'anatomie du cerveau
» et les faits pratiques venant à l'appui de sa théorie,
» s'y trouvent traités bien superficiellement, et dans
» beaucoup de cas, complètement négligés : ce tra-
» vail était pourtant très important. »

Après avoir noté en passant, qu'il n'est pas le seul anatomiste qui ait adressé un tel reproche à l'illustre auteur de la *Physiologie du cerveau*, M. Vimont poursuit ainsi :

« Quelque grave que soit ce reproche, tout homme
» instruit et de bonne foi ne peut, en jetant les yeux
» sur l'atlas de Gall, en contester la justice. Les su-
» jets y sont représentés, particulièrement pour l'ana-
» tomie comparée, en trop petit nombre, et même
» quelquefois, avec assez d'inexactitude. L'anatomie
» si importante du système cérébral des oiseaux et des
» quadrupèdes y est presque complètement négligée ;
» on n'y trouve pas même la description exacte du
» crâne d'un seul animal vertébré. Ce travail anato-
» mique était cependant nécessaire, puisqu'il devait

» servir de base à des observations plus compliquées » d'anatomie et de physiologie du système nerveux » cérébral : c'était même la seule marche analytique » qu'il y eût à suivre ; nous voulons dire, celle par la- » quelle on passe de l'étude de ce qui est simple à ce » qui offre plus de complications. Etudiée dans ce » sens, la physiologie du système nerveux présente- » rait un caractère vraiment philosophique.....

» Partant de ce principe généralement vrai, que » les phénomènes psychologiques se rattachent à un » mode spécial d'organisation, Gall a cité tous les » noms des animaux qui présentent l'un de ces phé- » nomènes ou actes au plus haut degré de développe- » ment. Ce genre de travail était tout de cabinet ; et » en consultant les divers ouvrages sur l'histoire des » animaux, il n'était pas difficile d'accumuler une » longue suite de noms, de genres, d'ordres ou d'es- » pèces. Mais si nous venons à l'application, nous » sommes surpris de trouver si peu de faits positifs à » l'appui de ce que l'auteur avance. C'est en vain que » l'homme qui s'attache aux faits extérieurs auxquels » Gall paraît lui-même attacher tant d'importance, » cherche dans son ouvrage de quoi se satisfaire. Ce » que nous disons ici sera mieux saisi par l'homme » instruit et consciencieux qui voudra se donner la » peine de comparer le travail de mon prédécesseur » avec le mien.... »

Ainsi donc, bien convaincu par la lecture de l'ouvrage de Gall, que cet homme illustre n'avait traité qu'imparfaitement l'anatomie et la physiologie du cerveau des animaux vertébrés, M. Vimont, en profitant de l'idée mère de Gall, résolut de continuer les recherches de celui-ci, de leur donner plus d'étendue,

et de les rendre plus susceptibles d'application. En 1827, il présenta à l'Institut de France, pour le prix de physiologie, un mémoire renfermant quelques fragmens de ses longues recherches anatomiques et physiologiques. Ce mémoire, qui fut mentionné honorablement, était accompagné de deux mille cinq cents têtes, appartenant à des animaux de différentes classes, ordres, genres et espèces, parmi lesquels animaux il y en avait quinze cents dont M. Vimont connaissait parfaitement les mœurs. Enfin, quatre cents cerveaux en cire, coulés sur nature, et un atlas de plus de trois cents sujets d'anatomie du système nerveux cérébral et de son enveloppe osseuse, représentés avec la plus rigoureuse exactitude, donnaient au travail de M. Vimont, une valeur qu'aucun ouvrage du même genre n'avait jusque-là jamais offert. « Ce n'é-
» tait pas sans motif, dit M. Vimont, que nous joi-
» gnions à nos observations ces faits matériels qui de-
» vaient leur servir de base. D'une part, nous tenions
» à les présenter comme la preuve la plus convain-
» cante de la théorie des fonctions du système ner-
» veux cérébral ; de l'autre, ils servaient à prouver
» incontestablement le peu de fondement de certaines
» lois générales d'anatomie du même système pré-
» sentées par certains anatomistes, notamment celles
» qui se trouvent consignées dans l'ouvrage de M. Ser-
» res. »

Riche d'une masse imposante de faits observés avec bonne foi, et ne voulant pas les faire connaître au public, avant de les avoir vérifiés à plusieurs reprises par la voie expérimentale, M. Vimont fit élever un grand nombre d'animaux, dont il nota jour par jour les facultés dominantes. C'est dans la classe des chats

et des chiens qu'il puisa le plus grand nombre d'observations. Ces observations, comparées avec une foule d'autres fournies à l'auteur par ses conversations avec des chasseurs et autres personnes qui, par leur position, peuvent étudier les traits les plus saillans des actes intellectuels des animaux, le mirent sur la voie de la véritable physiologie expérimentale.

Des animaux, M. Vimont s'éleva naturellement à l'homme. Ce ne fut qu'en 1825, qu'il commença sérieusement l'étude des actes psychologiques de ce *roi de la terre*. En 1829, lorsque le monde était en deuil du prince de la phrénologie, M. Vimont ouvrit à Paris un cours de phrénologie *humaine et comparée*, et mettant à profit ses riches collections, il s'attacha surtout à faire ressortir l'importance de la phrénologie *comparée*. Les suffrages dont les leçons du professeur furent accueillies, furent un nouvel aiguillon qui l'excita à poursuivre ses recherches. D'ailleurs, un aiguillon plus puissant encore, c'était l'importance même de la science phrénologique, et l'influence qu'elle devait exercer un jour sur les institutions humaines, ainsi que sur l'histoire et le traitement des aliénations mentales.

Jaloux de rendre son ouvrage aussi complet que possible, l'auteur résolut d'aller passer à Londres un temps suffisant pour juger par lui-même de l'état où se trouvait la physiologie du cerveau dans la Grande-Bretagne, où la doctrine de Gall comptait de nombreux partisans et était propagée par des sociétés spéciales, à une époque où la France n'accueillait qu'assez froidement encore cette doctrine (1). De toutes

(1) Si l'Angleterre en cette matière, comme en quelques autres, a eu l'honneur de devancer la France, il faut reconnaître

ces sociétés, celle d'Edimbourg a, suivant M. Vimont, le plus fait pour la science. On trouvera, d'ailleurs, dans l'ouvrage de M. Vimont, un résumé des faits et des découvertes que peuvent avoir publiés les phrénologistes *d'outre-mer*.

Nous croyons, avec l'auteur, que jusqu'ici les phrénologistes n'avaient pas assez donné d'attention à la représentation des objets. Profondément convaincu de l'utilité de dessins exacts et assez nombreux, et désirant surtout offrir au public un livre qui lui fût profitable et lui fît acquérir des connaissances phrénologiques positives et étendues, M. Vimont a pensé qu'il ne pouvait donner trop de soin à cette partie capitale de son travail. Il fallait beaucoup de temps, les secours d'artistes distingués et partant de grandes dépenses; que de difficultés devant lesquelles plus d'un auteur aurait reculé! M. Vimont les a bravées. Tous les objets sont représentés de grandeur naturelle et avec une perfection de ressemblance vraiment admirable (1). L'anatomie du crâne dans l'homme, les quadrupèdes et les oiseaux, s'y trouve complètement représentée sous le point de vue phrénologique: il en est de même du cerveau, et l'on peut dire en toute justice, que sous ce nouveau point de vue, l'ouvrage de M. Vimont,

aussi que la France ne reste pas long-temps en arrière, et que souvent, au contraire, elle ne tarde pas à laisser derrière elle la nation si justement fameuse qui l'avait précédée dans la carrière.

(1) Les artistes qui ont concouru à l'exécution du magnifique atlas dont le texte de M. Vimont est accompagné, auraient lieu de se plaindre si leurs noms n'étaient pas mentionnés ici: ce sont MM. Letouzé, peintre en miniature de la ville de Caen; Alfred Guillard, l'un des élèves les plus distingués de M. le baron Gros; et M. Mazer, né en Suède, et élève de la même école.

est infiniment supérieur à tous ceux que nous possédons sur le même sujet, ou plutôt qu'il n'en existe point de pareil.

Il suffit de ce qu'on vient de lire pour se former une idée générale du grand travail de M. Vimont et de l'esprit qui a présidé à sa composition. Toutefois, nous ne croirions pas avoir rempli la tâche qui nous est imposée, si nous nous bornions à cet aperçu général. Nous examinerons avec détail dans un prochain article les différentes parties dont se compose cette vaste production, et nous justifierons par des extraits le jugement favorable que nous venons d'en porter. Qu'il nous suffise donc pour le moment de signaler, en terminant cet article, les principaux traits qui distinguent le *Traité phrénologique* de M. Vimont de tous ceux qui ont paru jusqu'ici.

Or, 1°. on ne trouve dans aucun de ceux-ci, une aussi grande masse de faits bien observés.

2°. Faute d'une telle base, aucun phrénologiste n'avait pu, comme M. Vimont, imprimer à la phrénologie une forme vraiment positive et tout-à-fait scientifique, et formuler une classification des facultés cérébrales sur une étude aussi approfondie du crâne et du cerveau des vertèbres.

3°. Les applications pratiques de la phrénologie surabondent dans l'ouvrage de notre auteur, tandis qu'elles avaient été jusque-là si négligées, que la plupart des ouvrages antérieurs étaient souvent plus propres à induire en erreur qu'à déposer en faveur de la vérité.

4°. Enfin, plus encore que ses prédécesseurs, M. Vimont a fait de lumineuses et fécondes applications de la phrénologie, non-seulement à plusieurs des sciences

naturelles, mais encore à nos institutions civiles et politiques.

En dernière analyse, on ne saurait trop recommander l'ouvrage de M. Vimont à tout l'intérêt du public : il doit trouver place dans toutes les bibliothèques à côté de celui de Gall, dont il est l'indispensable complément, et dont il constitue pour ainsi dire le vrai pendant (1).

J. Bouillaud.

(1) Voici une indication des matières qui font le sujet du premier volume, le seul qui ait encore paru :

Chapitre Ier. Considérations générales sur l'étude des fonctions. — Opinions des anciens anatomistes, physiologistes et philosophes, sur le cerveau considéré comme organe de l'âme.

Chapitre II. Procédés employés par plusieurs médecins ou naturalistes, pour apprécier l'étendue des facultés intellectuelles de l'homme et des animaux. — Des enveloppes membraneuses et osseuses du cerveau de l'homme et des animaux vertébrés.

Chapitre III. Du crâne de l'homme et des animaux vertébrés. — Nombre et description particulière des os qui le composent dans les principales classes. — §. 1er. Voûte du crâne de l'homme et des animaux. — §. II. Voûte du crâne des quadrupèdes. — §. III. Voûte du crâne des oiseaux. — §. IV. Base du crâne de l'homme. — §. V. Base du crâne des quadrupèdes. — §. VI. Base du crâne des oiseaux. — §. VII. Coupe verticale du crâne de l'homme et des quadrupèdes. — §. VIII. Coupe verticale du crâne des oiseaux.

Chapitre IV. Os qui entrent dans la composition du crâne de l'homme, des quadrupèdes et des oiseaux, comparés entre eux dans les points les plus importans d'anatomie (os du crâne de l'homme, leur nombre. — Sphénoïde, ethmoïde, frontal, pariétal, occipital, temporal).

Chapitre V. Os du crâne des quadrumanes, des quadrupèdes, des oiseaux et des reptiles. Os frontal du singe sajou, des carnassiers (chat), des rongeurs (lapin domestique), des oiseaux (cor-

BULLETIN PHRÉNOLOGIQUE.

On lit dans le *National* du 3 mai :

« Samedi dernier, la mystérieuse maison de la rue de Vaugirard, n°. 81, a été le théâtre d'une scène singulière. M. Dumoutier, anatomiste distingué, avait été mandé par M. Orfila, doyen de la Faculté de

neille mantelée). — Os pariétal, occipital, temporal, ethmoïde, sphénoïde, des mêmes animaux.

Chapitre VI. Observations sur les descriptions des os qui composent le crâne de l'homme et des principaux vertébres ; propositions générales qui s'y rattachent.

Chapitre VII. Développement du crâne de l'homme et des animaux vertébrés ; changemens que cette boîte osseuse éprouve avec l'âge.

Chapitre VIII. Du cerveau de l'homme, des quadrupèdes et des oiseaux, considéré sous les points de vue les plus importans d'anatomie. — Cerveau de l'homme. — Cerveau des quadrupèdes. — Cerveau des oiseaux, des reptiles et des poissons. — Tableau des principaux rapports et différences présentés par diverses parties du système cérébro-spinal de l'homme, des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons.

Chapitre IX. Méthodes d'étudier le cerveau de l'homme. — Propositions anatomiques de Gall et Spurzheim. — Réfutation de plusieurs propositions anatomiques de M. Serres, sur le système nerveux cérébro-spinal.

Chapitre X. Développement du système cérébro-spinal de l'homme et des animaux vertébrés. — Changemens que l'âge amène dans ce système, et conséquemment dans ses fonctions, chez l'homme et les animaux.

Chapitre XI. Têtes malades. — Lésions du crâne. — Altérations du système nerveux cérébro-spinal et de ses membranes.

Chapitre XII. Lésions mentales. — Folie, idiotisme et monomanie ; hypochondrie.

médecine, sans qu'on lui eût fait connaître les motifs qui obligeaient de recourir à son ministère. Introduit dans une salle où se trouvaient le procureur du roi, les deux prévenus, des médecins, des voisins, des gardes municipaux et des agens de police, le professeur d'anatomie paraissait ne savoir que penser de la compagnie où il se trouvait et de ce qu'on attendait de lui. On lui demanda de déterminer si des os qu'on lui présentait appartenaient tous à un même individu de l'espèce humaine, et quels pouvaient être le sexe, l'âge de cet individu, ainsi que l'espace de temps qu'il était resté en terre. M. Dumoutier ayant examiné les débris du squelette qui lui était présenté, mit de côté quelques ossemens d'animaux qui s'y trouvaient mêlés, et après avoir examiné la tête avec attention, jugea, par sa forme allongée d'avant en arrière, qu'elle avait appartenu à une femme. L'état des sutures lui fit penser que cette femme devait être déjà avancée en âge. Il ajouta qu'il devait y avoir plusieurs années qu'elle était inhumée. On peut imaginer facilement l'intérêt que présentait cet examen à ceux qui étaient informés de ce qui le motivait. La physionomie des prévenus témoignait qu'ils n'y étaient pas indifférens, d'autant plus que les observations du savant anatomiste tendaient à confirmer une accablante identité. Mais leur surprise et celle des spectateurs fut au comble, quand M. Dumoutier, continuant ses remarques, commença à parler de la personne dont il tenait la tête, et assura qu'elle devait être avare, disposée aux emportemens, ajoutant d'autres détails, qui tous se trouvèrent parfaitement d'accord avec ce qu'on connaissait de l'humeur de la veuve Houet. Deux siècles plus tôt, ainsi que le fit observer M. le procureur du roi, une sem-

blable divination eût conduit son auteur droit à un bûcher. Et cependant, M. Dumoutier n'est pas un magicien, mais tout simplement un élève distingué de Gall et Spurzheim. Dans un moment où la phrénologie commence à être généralement étudiée, le fait que nous rapportons ne peut manquer d'exciter l'intérêt de ceux qui croient, et la curiosité de ceux qui doutent encore. »

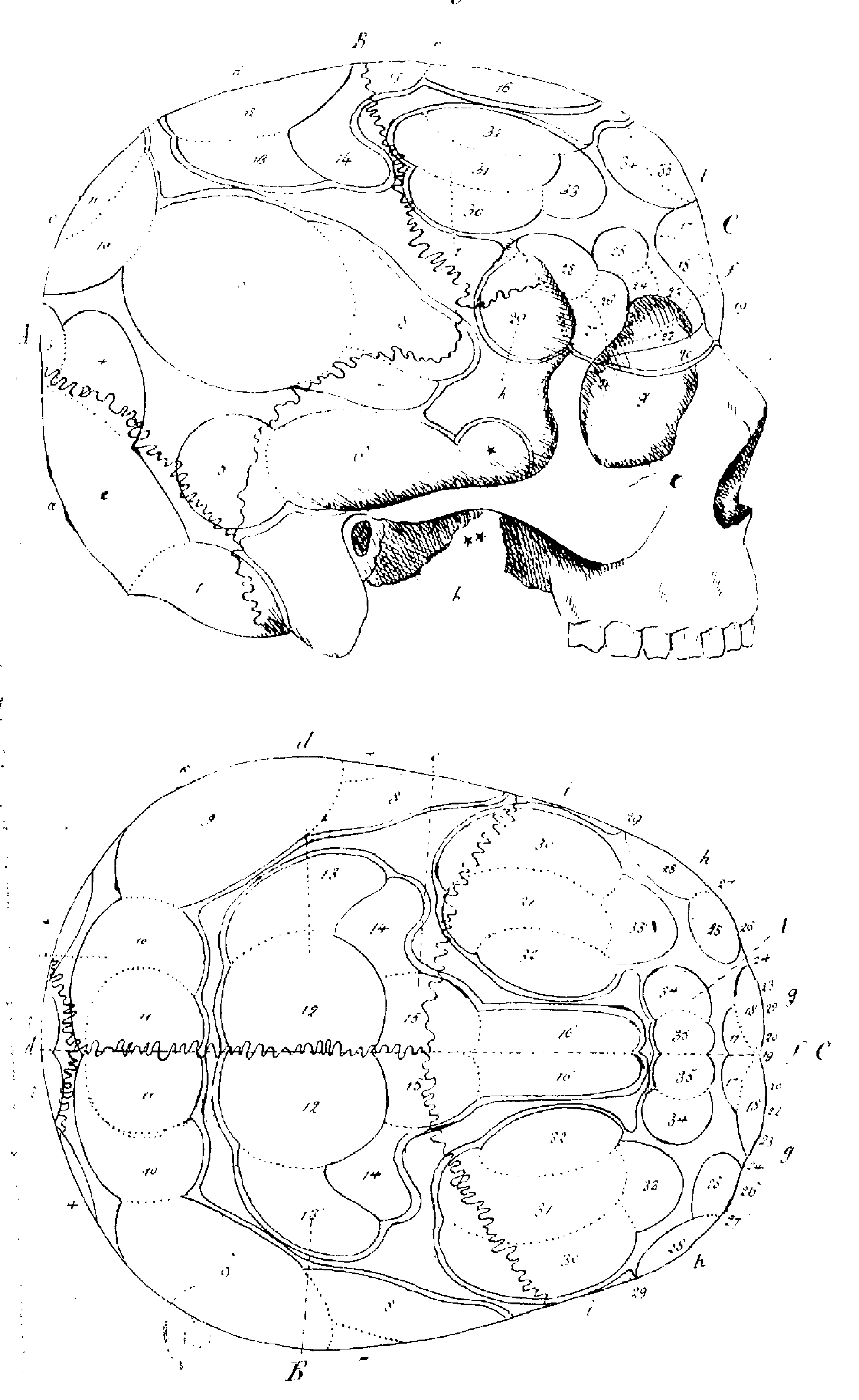
Le Cours de Phrénologie fait, sous les auspices de la Société Phrénologique de Paris, par M. Dumoutier, l'un de ses membres, attire un concours extraordinaire d'auditeurs. Cet empressement est honorable à-la-fois et pour la nouvelle doctrine des fonctions du cerveau et pour le professeur lui-même ; il promet à la Société Phrénologique de Paris un avenir un peu moins sombre que celui qui lui a été prédit par quelques prophètes de malheur.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

L'auteur de la *Notice sur Gall*, insérée dans le premier numéro de ce journal, n'ayant pas reçu les épreuves avant l'impression de son article, prie le lecteur de vouloir faire les corrections suivantes, absolument nécessaires :

Pages 93,	ligne 23,	au lieu de *et*, lisez *etc.*
94	17	*extérieures*, lisez *antérieures*.
95	19	*impose*, lisez *imposa*.
id.	20	*servir à ses intérêts*, lisez *naître de l'intérêt*.
id.	29	1804, lisez 1824.
id.	31	*ne soit pas*, lisez *ne soit que*.
96	4	*avaient*, lisez *auraient*.
id.	5	*exposerait*, lisez *exprimait*.
id.	25	*rebrousse*, lisez *rebroussa*.
100	10	*reportons*, lisez *rapportons*.
id.	27	*le sens de*, lisez *le sens ou*.
id.	30	*modéré*, lisez *assez fort*.
102	6	*Le moins fort*, lisez *Moins forte*.
103	15	*causait*, lisez *chantait*.
110	11	*contre des gens*, lisez *contre ces gens*.
id.	*id.*	*raffinement*, lisez *instrument*.

Sistême Phrénologique.



[illegible] Rue Dauphine [illegible]

Sistème Phrénologique

